Mme M.

No d’immatriculation : Nom :

Téléphone : Prénom :

Adresse e-mail : …………………etu.unige.ch Rue et No. :

 N° postal et localité

#### DEMANDE DE CONSERVATION DE NOTE

(selon le Règlement en vigueur de l'étudiant)

Formation briguée :

Intitulé exact de l’enseignement :

N° de l’enseignement : Nombre de crédits :

Dernière note obtenue : Session : Automne 20…🔿 Printemps 20…🔿 Eté 20...🔿

Date de la demande : Signature de l’étudiant :

✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰

Validation : **accordée :** 🔿 **refusée :** 🔿 **reportée :** 🔿

Date : Signature : Accord de la Faculté :

✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰

Communications du Centre Universitaire d’Informatique:

**Les crédits seront comptabilisés sur le relevé de notes de la prochaine session**.

✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰✰

Dans le cas d’une note inférieure à 4 mais supérieure ou égale à 3, le candidat peut décider de conserver sa note et d’acquérir les crédits correspondants, à condition que, à la suite de cette décision, le nombre de crédits obtenus de cette manière ne dépasse pas pour le Baccalauréat Universitaire 18 crédits et pour la Maîtrise Universitaire 9/12. La note et les crédits sont alors définitivement acquis et l'examen ne peut pas être présenté à nouveau

Janvier 2016